

Edité le : 29/05/2023

Rapport d'analyse

Page 1 / 2

SPL L'EAU DES COLLINES

140 AV DU MILLET
13400 AUBAGNE

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	LSE23-75199	Analyse demandée par :	ARS PACA - DT 13
Identification échantillon :	LSE2305-16911		
Nature :	Eau de distribution		
Point de Surveillance :	MAIRIE		Code PSV : 0000000243
Localisation exacte :	LAVABO SANITAIRE accueil 1er etage		
Dept et commune :	13 CUGES-LES-PINS		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 43,2752982000	Y : 5,6999512000	
UGE :	1631 - AEP AMP CT4-PAYS D'AUBAGNE (SPL)		
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Type de visite :	D1	Type Analyse : D1	Motif du prélèvement : CS
Nom de l'exploitant :	SPL L'EAU DES COLLINES 140 AVENUE DU MILLET, ZI LES PALUDS 13400 AUBAGNE		
Nom de l'installation :	CUGES-LES-PINS OUEST	Type : UDI	Code : 000226
Prélèvement :	Prélevé le 24/05/2023 à 09h46 Réception au laboratoire le 24/05/2023 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / GRANGETTO Mariette Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Flaconnage CARSO-LSEHL		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 24/05/2023

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Mesures sur le terrain								
Température de l'eau 13D1**	15.2	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	0		25	#
pH sur le terrain 13D1**	7.6	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	1.0		6.5	#
Chlore libre sur le terrain 13D1**	0.25	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03			#

.../...

Edité le : 29/05/2023

Identification échantillon : LSE2305-16911

Destinataire : SPL L'EAU DES COLLINES

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	
Chlore total sur le terrain	13D1**	0.26	mg/l Cl ₂	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03			#
Analyses microbiologiques									
Microorganismes aérobies à 36°C réalisé à Marseille	13D1**	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	1			#
Microorganismes aérobies à 22°C réalisé à Marseille	13D1**	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	1			#
Bactéries coliformes réalisé à Marseille	13D1**	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - septembre 2000	1		0	#
Escherichia coli réalisé à Marseille	13D1**	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - septembre 2000	1	0		#
Entérocoques (Streptocoques fécaux) réalisé à Marseille	13D1**	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	1	0		#
Caractéristiques organoleptiques									
Aspect de l'eau	13D1**	0	-	Analyse qualitative					
Odeur	13D1**	Chlore	-	Méthode qualitative					
Saveur	13D1**	Chlore	-	Méthode qualitative					
Couleur	13D1**	0	-	Qualitative					
Turbidité	13D1**	< 0.10	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1	0.10		2	#
Analyses physicochimiques									
Analyses physicochimiques de base									
pH	13D1**	7.60	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	0.5		6.5	9 #
Température de mesure du pH	13D1**	19.4	°C		NF EN ISO 10523	15			
Conductivité électrique brute à 25°C	13D1**	528	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888	50		200 1100	#
Cations									
Ammonium	13D1**	< 0.05	mg/l NH ₄ ⁺	Spectrophotométrie au bleu indophénol	NF T90-015-2	0.05		0.10	#

13D1** ANALYSE (D1) EAU DE DISTRIBUTION (ARS13-2021)

Eau conforme aux limites et références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 modifié pour les paramètres analysés.

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Alice MARTINHO
Directeur Technique Adjoint Biologie

